

ELECTION DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL ENFANTS

PROCES VERBAL

des opérations de vote dans la commune de LUMES

Bureau de vote : Mairie de Lumes

Nombre d'électeurs inscrits :	67
Nombre de votes constatés par les émargements :	64
Nombre de suffrages exprimés :	64

L'an deux mil treize, le vingt quatre mai à 9h30, dans les locaux de la Mairie de la commune de Lumes

s'est réuni le bureau de l'assemblée électorale du bureau de vote composée de

Mr Eric DEREGARD, Président,

et de

Mme Annick THELIER, assesseur

Mme Christelle CONTESSA, assesseur

Mr Philippe SAINT-MARD, assesseur

Mme Pascale WEINUM, secrétaire.

A onze heures, le Président a déclaré publiquement le scrutin clos.

Il a procédé au dénombrement des émargements, arrêtée la liste des émargements et y a constaté le nombre de votants qui s'élève à (nombre en lettres) soixante quatre.

Puis a ouverts l'urne et a compté les enveloppes.

Le nombre était de (nombre en lettres) soixante quatre égal au nombre d'émargements.

MM Mathilde LEMAITRE – Léo VILFROY – Dylan DOLLEZ – Tia MAILFERT – Flora GOBEAUX – Nathan LOUIS – Mathéo ROBERT – Téo LOUIS ont été désignés comme scrutateurs.

Les scrutateurs procèdent au dépouillement des votes. Les membres du bureau surveillent les opérations sous les yeux des électeurs.

Nombre d'enveloppes trouvées dans l'urne : 64

Nombre de bulletins blancs : 0

Nombre de bulletins nuls : 0

Nombre de bulletins vides : 0

Total des bulletins annulés : 0

RESTE comme suffrages exprimés : 64

ONT ETE ELUS :

Mr Tyfen AUDAS Nombre de voix obtenues : 50

Melle Marine AUDAS Nombre de voix obtenues : 48

Mr Téo LOUIS Nombre de voix obtenues : 34

Melle Flora GOBEAUX Nombre de voix obtenues : 33

Mr Nathan LOUIS Nombre de voix obtenues : 33

Melle Marie HURPET Nombre de voix obtenues : 27

Mr Maxime KUSINSKI Nombre de voix obtenues : 25

Melle Axelle ROBERT Nombre de voix obtenues : 15

Le procès-verbal dressé et clos le vingt quatre mai deux mil treize à onze heures trente en double exemplaire, a été signé par le Président, les assesseurs titulaires, le secrétaire.

Le Président,

Les assesseurs titulaires,

Le secrétaire,



[Handwritten signatures in blue ink]

[Handwritten signature in blue ink]